

Le Vocabulaire du théâtre

I Un Texte

1) Composition

Acte : Division de l'œuvre. Autrefois, sa durée correspondait au temps qu'il fallait aux chandelles pour se consumer. Il y en avait cinq ou trois par pièce à l'époque classique.

Scène : Lieu où se déroule la pièce. Division d'un acte.

Exposition : Scène initiale qui présente les personnages, les lieux, le contexte, l'époque. On parle de scène d'exposition.

Dénouement : Résolution de l'action et du problème à la fin de la pièce.

Nœud : Moment délicat dans l'intrigue où les différents problèmes se mêlent.

Coup de théâtre : Rebondissement voire inversion totale dans l'action.

2) Organisation

Didascalies : Indications de mise en scène : le jeu (ton, expression, gestes), le décor et les costumes. Elles apparaissent dans le texte en italique.

Tirade : Longue prise de parole d'un personnage, mais qui n'est pas seul en scène.

Monologue : Longue tirade d'un personnage se parlant bien souvent à lui-même. C'est ainsi qu'au théâtre on expose les pensées et sentiments des personnages.

Stichomythies : Échange rapide de brèves répliques.

Répliques : Propos tenus par les personnages.

Aparté : Issue de l'italien, on emploie cette expression lorsqu'un personnage adresse sa réplique à part (sans que les autres personnages ne l'entendent).

II Des genres

Tragédie : Nom antonyme de comédie. Genre de pièce où le registre tragique est dominant. Le tragique est la peinture d'un destin auquel on ne peut échapper. Le plus souvent la pièce vise à provoquer les larmes (pathétique) du spectateur mais aussi et surtout sa pitié envers les personnages **qui essaient d'échapper à leur destin. Attention, une tragédie ne finit pas forcément mal.**

Comédie : Antonyme de tragédie. La comédie est un genre de pièce dans laquelle le registre comique est prépondérant. Il s'agit pour l'auteur de provoquer le rire du spectateur grâce à des procédés diversifiés.